MENAGEMENT, AMENAGEMENT, DEMENAGEMENT

Ca se décline les déclins, particulièrement ceux de la nature ou, comme on dit quand on est poli, policé et politique, de l'environnement

Trois faits nous serviront d'exemples : trois faits locaux mais caractéristiques.

Au printemps j'allais prospecter dans un vaste territoire derrière le cimetière de St Acheul : 25 à 30 ha de jardins et de vergers, avec leur avifaune particulièrement variée et abondante, sans compter le calme ni la chance de posséder cela aux portes de la ville.

Cette année (j'ai réprimé un hélas pour ne pas paraître un grincheux rétrograde) je n'ai retrouvé qu'un vaste chantier. " Lotissements de la ZUP Sud " annoncent fièrement d'immenses panneaux. Je sais ce qu'il faut bien laisser à l'urbanisation, et qu'il est nécessaire de loger - enfin - chacun décemment . Mais imagine-t-on jusqu'à quand, jusqu'à où vont s'étendre les villes ?

Ce premier exemple mérite qu'on s'y arrête.

Tout d'abord, les villes croissant par leur périphérie, on voit peu à peu disparaitre leur ceinture de jardin et le milieu particulier qu'ils amènent. De plus en plus les villes s'arrêtent brutalement dans les champs.

Ensuite, dans un louable souci de sauvegarder, de ménager, on a laissé sur place les arbres dont l'arrachage n'était pas nécessaire. Mais ceux qui restent sont des fruitiers - qui poussent relativement vite - et combien dureront ces arbres au maigre espace vital quand on a détruit leur milieu.

Enfin on construit là des pavillons individuels, certis de leurs étroites plates-bandes. Apparaît alors le gachis de surface de ce mode de construction, anachronique en ville, quand on pouvait loger autant de gens, juste à côté d'un vrai parc de 10 à 15 ha.

Ce premier exemple pourrait être celui du ménagement bien naïf aux yeux de l'écologiste, mais signe que quelque chose change.

Notre second propos sera pour l'aménagement du cimetière de La Madeleine ; que, dans notre système, il faille toujours plus de place pour nos morts, soit ; que quelques bonnes âmes se soient émues de l'état d'abandon de certaines parties dudit cimetière, passe - bien que pour nous cette sauvagerie fût une mine. Mais est-il nécessaire de ratisser systématiquement le lierre rampant ? C'est plus joli que la terre nue ; cela tient mieux et retient mieux les pentes que le gazon et c'est un abri merveilleux pour les insectes et les insectivores.

Est-il nécessaire - pour préserver les arbres - de détruire tout le lierre grimpant qui s'y accroche et offre de parfaits emplacements de nourrissage et de nidification ?

C'est là l'exemple de l'aménagement (en ville). Mais les intérêts sont trop contradictoires entre les protecteurs et les admirateurs de jardins " à la française ".

Troisième cas : le projet de transformation des hortillonnages en "zone de loisir" (Picardie-Information n°8 - octobre 72).

Il est bien certain que les hortillonnages forment un ensemble trop extraordinaire, trop proche d'une grande ville pour ne pas susciter la concupiscence et vite la spéculation. Dans une vision hardie, notre équipeur n'a rien trouvé de mieux pour préserver de ces fléaux ce secteur prestigieux que de la bouleverser et le dénaturer. Il fallait y penser ! Une route et des rocades pénétreraient cet espace actuellement accessible par les seules barques.

Ensuite on créerait de vastes zones sportives (Lac de navigation - terrains de jeux etc ..) un zoo, un parc d'attraction, un complexe hôtelier. Et bien sûr de vastes parkings. Signalons à notre honorable projeteur qu'il a oublié quatre ou cinq autres "opérations Beauvillé" pour rentabiliser l'ensemble.

En fait de déménagement du territoire, il y en a qui charrient, j'oserais dire qu'ils déménagent.

C.D.

P.S.1- Je ne crois pas les "protecteurs de la nature" particulièrement atrabilaires, mais force est de constater qu'on ne leur laisse guère d'occasion de se réjouir, qu'on leur fait mener - contre leur gré - un combat d'arrière-garde où les défaites sont définitives et provisoires les victoires -

Ayons une petite pensée émue pour si joli cimetière St Pierre livré au bas séculier des bâtisseurs.

P.S.2- Qui pourra m'expliquer l'intérêt qu'ont certains à raser les forêts, bois et boqueteaux pour y planter des betteraves sucrières ou des céréales déjà excédentaires ? - Je me suis laissé dire qu'il y avait des subventions à l'arrachage et des subventions pour soutenir les prix des surplus . Je me suis laissé dire que par mes impôts je soutenais ainsi la destruction de la nature. Qui pourra m'expliquer ?

==========

- Lu page 11 de la R.M.C. Février 73 E.F.

ECHOS & INFORMATIONS

- Cinq nouvelles réserves pour les oiseaux -

Confiées à la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.M.B.) cinq nouvelles réserves pour oiseaux viennent d'être créées dans le Sud-Ouest. Elles seront situées dans la baie du Mont Saint Michel, l'archipel de Molène, la baie d'Audriene, le golfe du Morbihan et les marais salants de la presqu'il de Guérande.